



POLYTECH[®]
PARIS-SACLAY

RELATIONS ENTREPRISES



TAXE D'APPRENTISSAGE 2022-2023

ENSEMBLE, AMÉLIORONS
LA FORMATION DE NOS
INGÉNIEURS



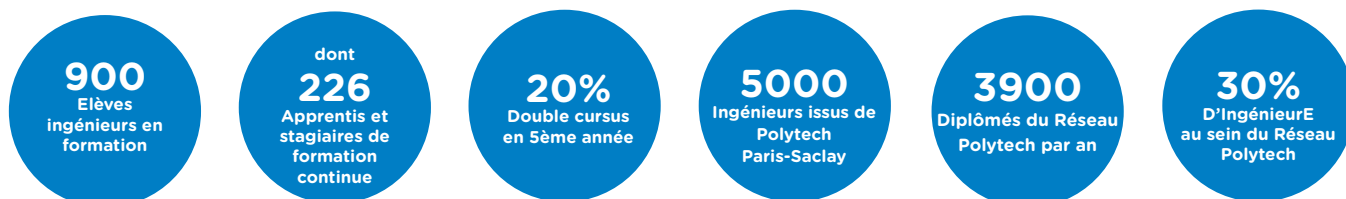
ENSEMBLE, AMÉLIORONS LA FORMATION DE NOS INGÉNIEURS



Emmanuel Seigneux
Directeur de Polytech
Paris-Saclay

Polytech Paris-Saclay est l'école d'Ingénieur de l'Université Paris-Saclay, et membre du premier réseau français de formation d'ingénieurs depuis 2010. Forts d'un important réseau d'entreprises partenaires et adossés à 20 laboratoires de recherche, nous formons nos élèves-ingénieurs pour apporter les solutions techniques qui feront les innovations de demain.

Nous avons à cœur de préparer nos élèves aux besoins du monde de demain, tant vis-à-vis de leurs compétences techniques que relationnelles. Ils sont appréciés notamment de vos entreprises pour leur caractère polyvalent et leur capacité à travailler en équipe. **Pour mener à bien notre mission : leur apprendre à devenir ingénieur, nous avons besoin de vous.**



NOS 4 SPÉCIALITÉS D'INGÉNIEURS

Nous diplômons étudiants, apprentis et auditeurs de formation continue dans 4 spécialités :

Photonique & Systèmes Optroniques		Électronique & Systèmes Robotisés	
Informatique & Ingénierie Mathématique		Matériaux Mécanique & Énergie	

L'ENTREPRISE AU CŒUR DE NOS FORMATIONS

En filière étudiante par le biais des stages

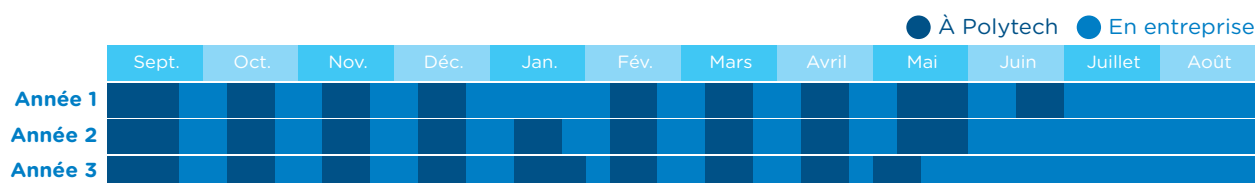
Les élèves ingénieurs de Polytech Paris-Saclay effectuent pendant leur cycle ingénieur, au moins 40 semaines de stage.

- Stage de découverte de 3ème année : 4 semaines minimum en juillet/août
- Stage Assistant ingénieur de 4ème année : 12 semaines minimum à partir de mai
- Stage Ingénieur de 5ème année : 24 semaines minimum à partir de mars

Les étudiants effectuent également une mobilité à l'international de 8 à 12 semaines, dans le cadre d'un double cursus, d'un séjour d'études dans une université partenaire ou bien à l'occasion du stage, en 4ème année et/ou en 5ème année.

En filière apprentissage par le biais de l'alternance

Les 4 spécialités de Polytech Paris-Saclay sont éligibles à l'apprentissage dès la 1ère année du cycle ingénieur selon deux types de contrats : **le contrat d'apprentissage** et **le contrat de professionnalisation**. Les élèves peuvent intégrer le rythme de l'apprentissage en cours de formation avec un contrat d'une durée de 3 ans, 2 ans ou 1 an. L'alternance école/entreprise est globalement de 2 semaines/2 semaines.



Contact entreprises :

entreprises.polytech@universite-paris-saclay.fr

RELATIONS ENTREPRISES

NOS PARTENARIATS

L'école vous propose de former vos futurs Ingénieurs en partenariat par :

- Les contrats d'apprentissage ou de professionnalisation
- Les stages en entreprise tout au long de la formation
- La formation continue, la formation qualifiante, la VAE
- La participation à notre Forum Entreprises
- Les projets pédagogiques sur des problématiques d'entreprises
- Le parrainage, la création de chaires d'enseignement ou d'entreprises.

Le service Relations Entreprises est à votre disposition pour diffuser :

- Vos offres de stages ;
- Vos offres de contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation, offres d'emplois.

Le Réseau Polytech est doté d'un Career Center sur JobTeaser : https://polytech.jobteaser.com/fr/recruiter_account/sign_in

Contact

entreprises.polytech@universite-paris-saclay.fr

FORUM ENTREPRISES



Forum Entreprises

LA FORMATION CONTINUE

Polytech Paris-Saclay propose aux techniciens supérieurs d'acquies un **diplôme d'ingénieur, diplôme national, reconnu par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) et par le Répertoire National des Certifications Professionnelles, délivré en partenariat avec l'ITII Ile-de-France pour ses 4 spécialités.**

Contact

recrut-ftlv.polytech@universite-paris-saclay.fr

LA FORMATION QUALIFIANTE

Polytech Paris-Saclay propose également des formations qualifiantes tout au long de la vie professionnelle.

Des formations sur mesure ou des sessions de formations thématiques, en fonction des besoins exprimés par les entreprises, organismes publics, collectivités et associations. Nous sommes à votre écoute pour co-construire votre formation qui alliera savoirs théoriques et savoir-faire pratiques.

Contact

entreprises.polytech@universite-paris-saclay.fr

LA VAE À POLYTECH PARIS-SACLAY

La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet de faire reconnaître les compétences acquises au cours de la vie professionnelle en obtenant un diplôme d'ingénieur dans les spécialités proposées par l'école.

Coût de la formation :

- Droits universitaires : environ 650€.
- Droits VAE : 2 800€ comprenant la validation ainsi qu'un accompagnement pédagogique.

Conditions d'obtention du diplôme :

- Un score minimum de 785 au TOEIC en anglais.
- La validation totale de la certification pour la délivrance du diplôme.

Contact

recrut-ftlv.polytech@universite-paris-saclay.fr

Phase 1

Phase préliminaire d'orientation

Le candidat réalise un dossier de recevabilité

Phase 2

Constitution du dossier

Le candidat prépare un dossier de preuves et une présentation orale

Phase 3

Instruction du dossier

Le dossier est transmis aux membres du jury de la VAE

Phase 4

Attribution du diplôme

Après l'audition, la certification est ou non validée, (ou partiellement).

Si la validation est totale, le diplôme est attribué par le jury de VAE.



LA TAXE D'APPRENTISSAGE

La taxe d'apprentissage a pour objet de faire participer les employeurs au financement des formations initiales technologiques et professionnelles.

C'est le seul impôt obligatoire pour lequel l'entreprise décide librement de son affectation. Cette année, ce solde correspond à un **taux de 0.09% de la masse salariale annuelle.**

Polytech Paris-Saclay est habilité à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage.

Vous êtes un ancien élève de Polytech Paris-Saclay, un partenaire, un employeur, en affectant votre taxe d'apprentissage à l'école, vous nous aidez à former vos futurs collaborateurs en phase avec l'évolution de vos besoins de demain.

GRÂCE À VOUS

Votre soutien nous permet d'investir dans l'innovation pédagogique, dans l'accompagnement de nos élèves, dans la rémunération d'intervenants issus des milieux professionnels et dans du matériel de pointe pour nos formations.

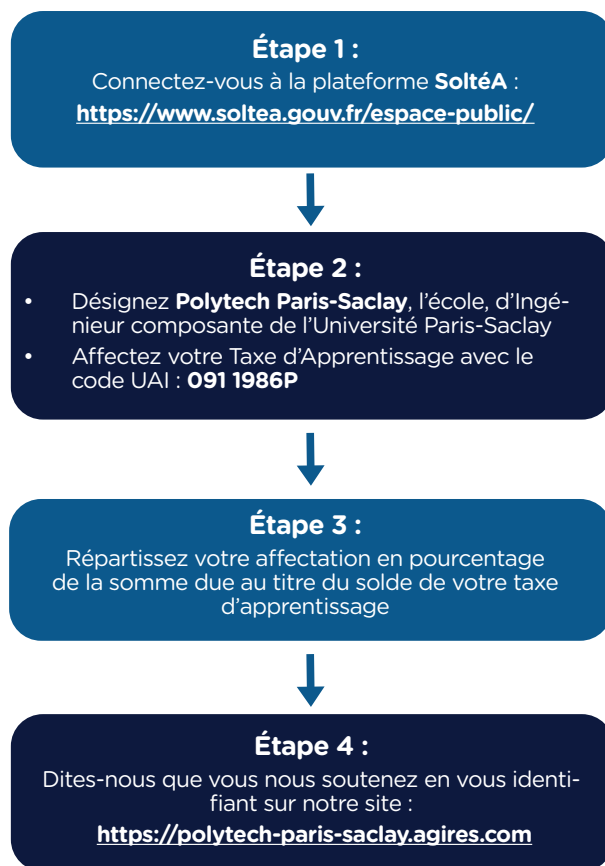
Cette année, ces investissements furent marqués par :

- 2 grandes salles « modulables », convertibles en Travaux Dirigés/Travaux Pratiques.
- Le renouvellement de l'instrumentation de nos plateformes techniques et des laboratoires pour nos quatre départements de spécialités (Informatique, Electronique, Matériaux, Photonique).
- Le développement continu du « TechLab » avec des machines industrielles, ainsi qu'un « Fablab » qui sont mis à disposition, aussi bien de nos étudiants pour leurs projets techniques, que des partenaires.



COMMENT LA VERSER

Le solde de votre taxe d'apprentissage est à verser du 25 mai au 07 septembre 2023 en suivant la procédure :



Vous avez des questions, écrivez-nous à : entreprises.polytech@universite-paris-saclay.fr